

## **Paul PANDA FARNANA (II)**

### **L'empreinte panafricaniste**

**L**e panafricanisme a été la sève nourricière du nationalisme africain, lequel lui doit la plupart de ses mythes de références, l'essentiel de ses contenus idéologiques ainsi que son répertoire de slogans et formules chocs – e.a. "L'Afrique des Africains".

Paul PANDA, qui fut l'ami et le disciple de W.E.B. Du BOIS, se situe à la confluence d'influences afro-américaines, d'une part et des courants nationalistes africains, lesquels se radicalisèrent au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, d'autre part. Par contre, il ne semble pas avoir eu des accointances avec les courants messianistes, à l'instar du kimbanguisme ou du kitawalisme, quoi qu'aient pu en penser certains historiens.

L'adhésion de l'intellectuel congolais aux thèses du panafricanisme se profile en toile de fond de ses écrits, et de ses discours, de même qu'elle oriente son action.

L'émergence du "monde noir" dont parle Du BOIS est loin d'être une fiction : entre les Afro-Américains et leurs cousins africains se tisse un pont de fraternité qui favorise le dialogue tout en cimentant une solidarité qui se joue des frontières imposées par les contingences historiques.

De part et d'autre de l'Atlantique, ils revendiquent un héritage historique et culturel commun avec pour référence symbolique majeure la traite négrière et ses affres.

Au surplus, leur participation massive à ce que PANDA appelle avec un humour corrosif "La Grande Guerre pour la civilisation !" est essentiellement motivée par l'espoir de voir poindre l'aube de la reconnaissance des droits des peuples noirs opprimés.

Les Noirs de la diaspora ainsi que ceux du "continent-mère" convergent quant à l'interprétation du rôle qu'ils ont joué au cours de la guerre. En effet, les uns et les autres estimaient que leur engagement aux côtés des Alliés (c'est-à-dire aux côtés de la France et de l'Angleterre contre l'Empire germanique) détermina favorablement le sort des armes.

Du BOIS comme PANDA tiennent, ni plus ni moins, les Européens pour leurs débiteurs. Dès lors, à leurs yeux, "la dette de sang" à l'égard des soldats afro-américains, des tirailleurs sénégalais, des troupes congolaises, en Afrique de l'Est, et des engagés volontaires congolais sur le sol belge se devait d'être soldée par la reconnaissance plénière des droits civiques longtemps bafoués, aux États-Unis notamment, ainsi que par l'amélioration du sort des peuples africains colonisés.

Jaugeant les enjeux mondiaux, tout en inscrivant l'Afrique au cœur de ceux-ci, W.E.B. Du BOIS ira jusqu'à soutenir que la guerre 1914-1918 fut avant tout le fruit des rivalités coloniales sur le continent africain, et accessoirement une conflagration causée par le jeu pernicieux des alliances dans un contexte chauffé à blanc par les impérialismes en lice.

#### **Le nationaliste**

L'ingénieur agronome congolais assumé, à titre intérimaire, les fonctions de chef de district dans le Bas-Congo. Ce poste privilégié au sein de la territoriale lui permit d'acquérir une bonne connaissance des rouages administratifs de l'État colonial.

Au lendemain de la Grande Guerre, Paul PANDA s'employa à dresser le bilan de la colonisation belge tout en évitant de

céder à la tentation des discours manichéens.

En 1920, à l'occasion du II<sup>ème</sup> Congrès colonial qui se tint au Sénat, il fut l'unique invité congolais, et à ce titre, assumait le rôle combien délicat de porte-parole de ses compatriotes. Il plaida avec éloquence pour des réformes en profondeur susceptibles, à ses yeux, d'améliorer les rapports entre les administrateurs coloniaux, d'un côté, et les populations autochtones, de l'autre.

C'est ainsi qu'il se fit un point d'honneur d'appeler les autorités métropolitaines à envisager une intégration des chefs locaux dans les instances de décision. Et, en l'occurrence, au sein du Conseil colonial, chargé d'arrêter les grands axes de la politique vis-à-vis des indigènes.

Son intervention au cours de ces travaux transcende, à tous égards, la rhétorique de circonstance : "Dans une protestation que j'ai adressée à la Commission permanente de colonisation et au Conseil colonial, j'ai exprimé le vœu de voir nos compatriotes participer à la politique et à l'administration de la colonie et préconisé la création d'un conseil chargé des affaires indigènes. En effet, au Congo, l'aborigène n'est représenté nulle part au sein des divers conseils de la colonie ... La collaboration réelle du chef indigène est d'autant plus nécessaire chez nous que le Congo est une colonie d'exploitation : que l'influence favorable de chaque Européen ne s'y fait sentir que momentanément, puisque celui-ci est appelé à se déplacer ... La colonisation, pour être civilisatrice, doit utiliser ce cadre formé du chef et de son entourage.

Les chefs naturels ne sont pas préparés pour remplir leur rôle, mon compatriote l'Abbé KAOZE partage entièrement cet avis. Il faut donc éduquer les chefs et les notables et surtout leurs successeurs ... Outre une bonne instruction générale, les fils des chefs et notables étudieront spécialement les questions administratives au point de vue

indigène et général, la politique indigène, l'économie politique, l'histoire du Congo, l'hygiène, le génie rural, l'agriculture générale, le commerce, la géographie, ..."<sup>1</sup>

L'Abbé Stéfano KAOZE, le premier prêtre congolais, auquel il est fait allusion, séjournait à Bruxelles, où il accompagnait Monseigneur ROELENS, qui prit la parole au cours du Congrès au nom des missionnaires du Congo belge.

La concordance entre PANDA et KAOZE, qui avaient échangé leurs points de vue sur les problèmes du Congo, cela en marge des travaux du Congrès, mérite d'être commentée. Cela d'autant plus qu'elle découle de la rencontre de deux hommes que leur formation respective situait en principe aux antipodes.

Issu de l'enseignement laïc tel qu'il était organisé en Belgique à l'époque, au surplus proche de personnalités d'envergure, tant en Belgique, en France qu'aux Amériques, PANDA n'est-il pas l'antithèse de son compatriote ?

Afin de mieux cerner la signification historique de leur rencontre autant que leur consensus sur la nécessité des réformes au Congo, il convient en effet, de ne pas minorer les traits différenciateurs de nos deux Congolais.

KAOZE est un pur produit de l'enseignement missionnaire dans la colonie belge, avec ses ombres et ses lumières. Tandis que PANDA échappe totalement à de tels repères. Les écrits et la pensée du premier prêtre du Congo témoignent de la "marque" des ses formateurs et maîtres, les Pères Blancs, congrégation fondée par le Cardinal LAVIGERIE. Ce qui ne justifie absolument pas sa minorisation par nombre d'intellectuels congolais. S'agissant par exemple de la traite négrière, KAOZE s'inscrit dans la droite ligne des Pères Blancs qui attribuent la

---

<sup>1</sup> Cfr. Congrès colonial National (compte-rendus), p. 346.

responsabilité de ce fléau aux "esclavagistes arabes", quitte à tresser des lauriers à la Belgique, libératrice de la race noire, ainsi qu'aux missionnaires.

Nanti d'un bagage historique plus conséquent, grâce notamment à ses contacts avec les Afro-américains, PANDA tient un tout autre discours sur ce thème. Dans une lettre adressée au Sénateur LAFONTAINE, dans laquelle il plaide pour le retour des Noirs de Cuba – il parle des "Congolais de Cuba" – en terre africaine, il affirme : "Ces Africains quittèrent le continent des ancêtres par suite de la contrainte criminelle des négriers européens. Mais les Flamands compatriotes de Charles QUINT, sont seuls responsables du fait que la destruction des sociétés africaines devient officielle dès 1517".<sup>2</sup>

Une telle stigmatisation du plus important monarque européen de son époque suscite matières à réflexion. Si la thèse de la responsabilité exclusive de Charles QUINT<sup>3</sup> ainsi que des Flamands (il s'agit des habitants des Pays Bas ainsi que de la Belgique actuels) dans le déclenchement de la traite négrière paraît discutable au plan historique, il est incontestable que les susnommés comme d'autres monarques et leurs sujets respectifs contribuèrent à la traite négrière. Ils sont donc coupables d'avoir vidé l'Afrique noire de ses forces vives et d'avoir mis en branle la destruction de ses racines culturelles.

L'allusion à Charles QUINT prend du coup une valeur symbolique certaine. À travers l'Empereur, c'est l'Occident dans son ensemble qui fait l'objet d'une condamnation morale. Toutefois, le Congolais se montre fort discret sur le rôle des chefs africains dans le commerce du bois d'ébène et ne fait aucunement mention des Arabes, qui furent pourtant partie prenante. Sans doute a-t-il trop à

cœur de mettre en pièces les clichés d'une Europe encline à se gratifier des lauriers pour avoir libéré les Noirs de "l'esclavagisme arabe".

Dans son article intitulé "Des Représentants noirs au Congo"<sup>4</sup>, PANDA énonce ce qui suit : "La présence des chefs et notables congolais au sein du Conseil général du gouvernement à Léopoldville serait l'aube d'une ère de réelle confiance des aborigènes, en ce qui concerne les buts civilisateurs des Belges. Ce 'Conseil Congolais' paraîtra encore, à beaucoup de personnes, une utopie, comme j'en ai parlé lors du Congrès colonial national de 1920. Et, cependant, il existe dans de nombreuses colonies africaines, et notamment au Sénégal, depuis 1921."

Cette référence au Sénégal n'est pas gratuite ; en effet, les habitants originaires des "quatre communes"<sup>5</sup> ont accès à la nationalité française et jouissent du droit de vote. Allusion est faite implicitement aux conseils représentatifs en vigueur dans les colonies britanniques où, au contraire du Sénégal, la politique assimilationniste n'est pas d'application.

Ce qui importe donc pour PANDA, ce n'est pas tant le modèle français ou britannique comme tel, mais le fait qu'il y a été érigé des instances de décision ouvertes aux autochtones. De telles réformes, cependant, ne peuvent être entreprises sans offrir concomitamment aux Colonisés la possibilité de s'instruire, pour être à même de participer à bon escient à l'amélioration de leurs conditions de vie. Réformes politiques et développement du système éducatif vont de pair. Sans être assimilationniste, à l'exemple de "l'aristocratie noire"<sup>6</sup> du Sénégal, jalouse de ses privilèges, le

<sup>2</sup> Lettre du 22/01/1929 (Archives).

<sup>3</sup> Charles QUINT, né à Gand en 1500 et mort en 1556, fut roi d'Espagne et de Sicile, empereur d'Allemagne. Les Pays-Bas étaient possession de la couronne d'Espagne.

<sup>4</sup> Dans La Gazette du 9 décembre 1922, le texte de PANDA est introduit par le commentaire suivant : "Une curieuse lettre que nous adresse un Noir".

<sup>5</sup> Le député Blaise DIAGNE fut élu à Gorée, l'une des quatre communes dont les habitants jouissaient de la nationalité française, et partant du droit de vote.

<sup>6</sup> L'expression est de W.E.B. Du BOIS.

Congolais se veut davantage réformiste et rêve d'une collaboration étroite entre Belges et Congolais. Par ailleurs, il juge nécessaire de prendre en compte les chefs traditionnels.

Tout en déplorant l'insuffisance des écoles au Congo belge, il n'en considère pas moins qu'il existe une élite congolaise : "... des éléments qui suffisamment éduqués et instruits existent ... des éléments qui ménageraient les susceptibilités. Car, outre les chefs médaillés et les prêtres autochtones, il y a encore les interprètes et les clercs qui sont parfaitement désignés pour exposer avec compétence les revendications de leurs frères de race."

Il n'appartient plus aux Belges de se faire les interprètes des Congolais. Cela d'autant plus que certaines autorités coloniales semblent "méconnaître le goût que les peuples africains ont pour l'instruction". Cette insistance sur la nécessité d'ériger des écoles révèle la vision que PANDA s'est forgée quant aux étapes de l'émancipation de son peuple. Que des Congolais représentatifs puissent relayer les revendications de leurs congénères revient, ni plus ni moins, à affirmer leurs droits politiques.

Atteindre les buts civilisateurs que s'est assignés la Belgique suppose une collaboration loyale entre Belges et Congolais. La conditionnalité en est la mise sur pied d'instances à caractère politique à même d'en faciliter la mise en œuvre effective.

À l'instar d'autres figures intellectuelles de son temps, PANDA pose les jalons d'un nationalisme participatif et réformiste et nullement anti-européen car il ne remet pas en cause l'Occident ainsi que ses valeurs<sup>7</sup>. Pour autant, la réticence

---

<sup>7</sup> Néanmoins, PANDA souligne les rapports de dominants à dominés que la colonisation – loin des principes humanitaires dont elle se réclamait pourtant – avait imposés aux Africains. Dans *L'Afrique Centrale dans cent ans* de P. SALKIN (1926), - réédité aux A.M.L. (Bruxelles) en 2001 – le nationaliste TENGE MALI, alter ego fictionnel de P. PANDA, déclare : "L'Afrique n'est autre

des Belges à améliorer le système éducatif, à former des Congolais au sein des Écoles supérieures et des universités en métropole, l'obstruction à l'admission des cadres congolais aux échelons supérieurs de l'administration, entre autres éléments, conduisent PANDA à radicaliser sa position.

D'un nationalisme réformateur, basé sur la représentation des autochtones au sein d'instances politiques appropriées, il passe à une lecture plus négative des méthodes mises en œuvre par les Belges au Congo. Lui qui rêvait d'humaniser les rapports entre Belges et Congolais préconise pour modèle éventuel de rechange le protectorat à la britannique<sup>8</sup>. Il débouche d'ailleurs sur une sorte d'irrédentisme kongo aux contours néanmoins flous. Car il refuse de considérer le Congo comme une poussière de tribus, selon la sacro-sainte conception coloniale que les Belges ont forgée.

(à suivre)

Antoine TSHITUNGU

---

chose (...), qu'un domaine que les autochtones dépossédés exploitent au profit des loisirs de l'Europe. Ils n'ont plus ni souveraineté ni sol. Ils jouissent de "la paix européenne" dites-vous, Septentrionaux, mais c'est l'égalité dans la subordination". Étonnante convergence entre Paul PANDA et son double fictionnel. Que le Congolais ait inspiré de son vivant même un récit de veine utopique ne donne-t-il pas toute la mesure de l'influence qui fut la sienne ?

<sup>8</sup> Par ailleurs, P. SALKIN affichait lui aussi sa préférence pour le protectorat à la britannique. Il reprochait à l'administration mise en œuvre par la Belgique au Congo d'avoir contribué à morceler les royaumes anciens et d'avoir réduit à la portion congrue le pouvoir de chefs locaux.

